

Vol. 27 n°16 Edmonton, le vendredi 23 avril 1993 16 pages 60¢



La diva québecoise chante à Edmonton

(Photo Carole Thibeault)

Après son spectacle, Céline Dion a bien voulu accorder une entrevue à notre correspondante culturelle, Isabelle Gagnon.

ISABELLE GAGNON

EDMONTON - Pâques. À quoi cela vous fait-il penser? À la messe du même nom? À un certain lapin en chocolat? Ou encore à Céline Dion? Si ce dernier choix vous paraît étrange, c'est que vous n'étiez pas des quelque 2500 personnes qui se sont fait souhaiter de Joyeuses Pâques par la diva québécoise. Cela se passait au Jubilee Auditorium le 11 avril dernier alors que Céline Dion chantait à Edmonton dans le cadre de sa tournée canadienne.

C'est devant une salle pleine à craquer que Céline Dion est apparue. Puis, elle a entamé son spectacle avec «Des mots qui sonnent» de Luc Plamondon. De quoi clouer le bec aux mauvaises langues qui disaient qu'elle ne chanterait pas en français!

Sobre et élégante dans son

...suite en page 7

Honneurs aux secrétaires

...à lire en page 6

L'Alliance française et Thierry Lagnau

...à lire en page 14

16/04

Le programme français se meurt

...à lire en page 2

AU RÉGIONAL

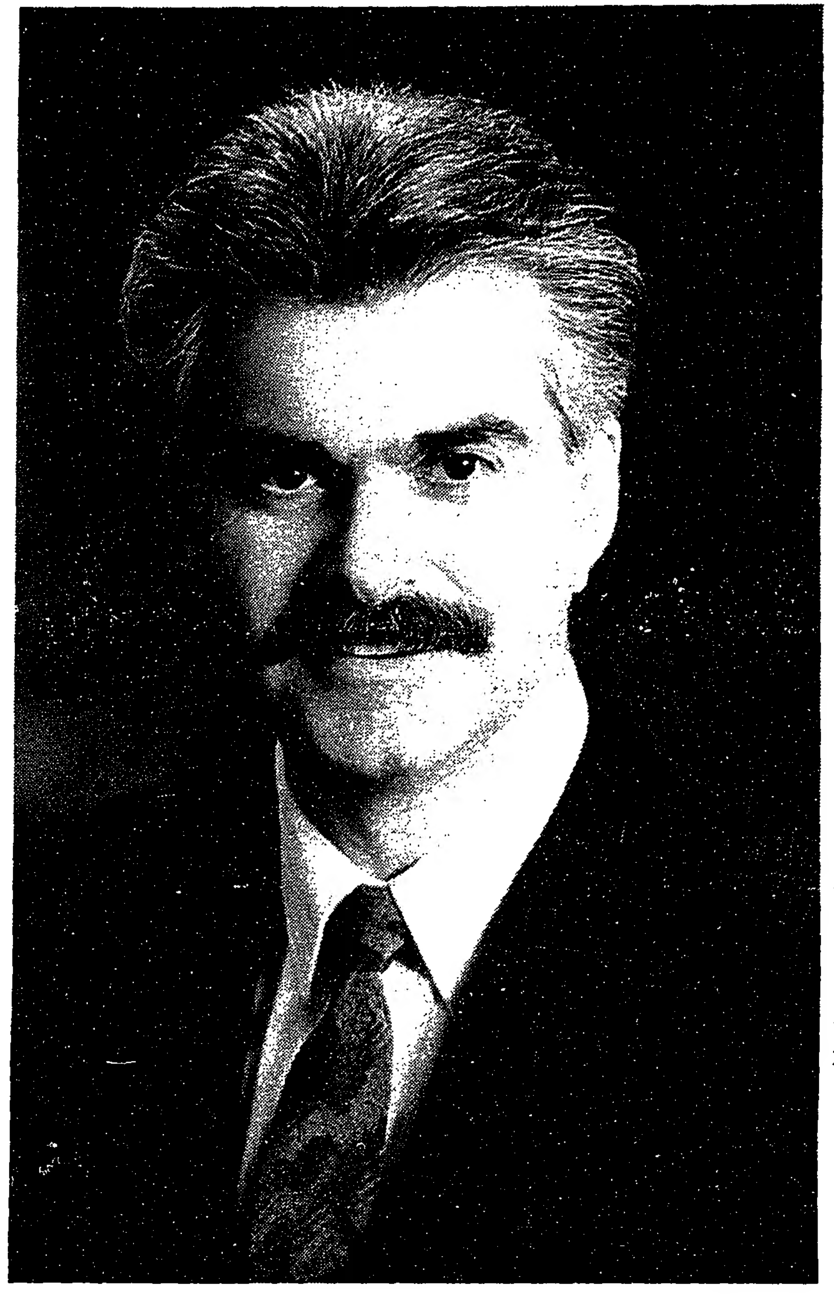
Le programme français de Bonnyville meurt à petit feu

CAROLE THIBEAULT

BONNYVILLE- La survie du programme français à Bonnyville est menacée. C'est ce qui ressort des dernières données statistiques concernant la fréquentation du programme, émises dernièrement par le Conseil scolaire des écoles catholiques du Lakeland.

Le programme français, qui se donne à l'école Notre-Dame élémentaire de la maternelle à la 4e année, à l'école Dr Brosseau de la 5e à la 8e année et à l'école Notre-Dame secondaire de la 9e à la 12e année, a vu son nombre d'inscriptions diminuer de plus de 100 élèves en douze ans, passant de 258 en 1980 à 144 en 1992. Ainsi, pour l'année scolaire 1993-1994, les classes de la 1ère à la 8e année seront peu nombreuses (12 élèves maximum) comparées aux classes d'immersion ou d'anglais qui côtoient chaque jour le programme français. Même la classe de 3e année sera abolie puisqu'aucun étudiant n'y sera inscrit pour la prochaine année.

Lors d'une réunion publique, les parents des enfants qui fréquentent le programme français ont été mis au courant de ces dernières statistiques. Il leur a également été expliqué qu'une telle diminution des nombres les obligera très bientôt à faire des choix quant au système éducatif de leurs enfants. Les parents ont, malgré tout, refusé d'envoyer leurs enfants à l'école Voyageur qui se trouve à une cinquantaine de kilomètres de Bonnyville ou de les envoyer en classes d'immersion. «Les parents sont quand même trés réalistes face à la situation à la fois démographique et financière de la commission scolaire. Ils s'aperçoivent de plus en plus que s'ils veulent maintenir le programme francophone à Bonnyville, il y a des conséquences. Et puis la conséquence la plus évidente, c'est des classes jumelées. Et dans certains cas, on parle peut-être même de classes triples», soutenait Henri Lemire, directeur général du Conseil scolaire des écoles catholiques du Lakeland, lors d'une entrevue accordée à CHFA/Radio-Canada.



Henri Lemire

Plusieurs se plaisent à extrapoler sur le reste d'années de vie du programme français. Mais quelle sera l'extrême limite qui obligera la commission scolaire à prendre une décision et à fermer pour de bon le programme français? «Moi, j'ai toujours dit que la commission scolaire n'aurait même pas à faire de décision. C'est que la décision se fait pour nous chaque fois qu'une famille francophone décide d'envoyer son enfant soit à l'école Voyageur, en immersion ou même en anglais, c'est une décision individuelle. Et toutes les décisions individuelles additionnées ensemble, ça fait une décision collective», de confier M. Lemire au journal Le Franco.

Aller apprendre le français dans le nord de l'Alberta

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) se dit prête à travailler de concert avec le gouvernement albertain dans son projet pour les étudiants en immersion française. En effet, le Premier ministre, Ralph Klein, proposait, lors d'un déjeuner du parti conservateur, que les étudiants en immersion française de la province fassent leurs voyages-échanges avec les petites communautés francophones du nord de l'Alberta plutôt que d'aller au Québec.

Selon M. Klein, cette initiative pourrait permettre à la fois au gouvernement provincial d'économiser de l'argent sur le coût des voyages et, en même temps, permettre aux communautés francophones telles Falher, Girouxville et St-Isidore de se faire connaître par les gens de leur propre province.

Pour l'ACFA, cette nouvelle sortie du Premier ministre est une occasion de plus pour lui rafraîchir la mémoire sur la situation de la minorité francophone en Alberta. «Si on veut que les communautés francophones survivent, il faut leur donner les moyens de le faire. Les communautés de Plamondon, de Lethbridge luttent toujours pour obtenir leurs écoles. Le projet de loi sur la gestion scolaire semble avoir été abandonné. Il n'est pas étonnant que les gens ignorent le nom des communautés francophones de la province, on n'a jamais valorisé le caractère francophone de ces communautés», rappelle le président, Denis Tardif, dans un communiqué émis au lendemain de la réunion.

Le Premier ministre a cependant dû faire face aux réponses du député néo-démocrate, Barry Pashak, qui se demandait à quel endroit le gouvernement pourrait bien économiser puisque ce sont les parents qui défraient la plupart des coûts des voyages. M. Pashak ajoutait également qu'au lieu de remplacer les échanges avec le Québec, on devrait plutôt les encourager, si l'on tient compte des problèmes constitutionnels du Canada. Il a également mentionner le groupe Canadian Parents for French qui soulignait le perte du français dans les petites communautés et le haut taux d'assimilation.

Quant à Denis Tardif, il croit aussi que les échanges avec le Québec ne devraient pas être complètement éliminés «puisqu'il n'existe pas en Alberta de milieu unilingue francophone où tout se vit en français uniquement».

Il invite néanmoins le Premier ministre ainsi que Canadian Parents for French à rencontrer l'ACFA afin de discuter plus en profondeur de cette nouvelle idée.

Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Mercredi le 24 avril 1968, vol. 1, no. 23

- Claude Ryan au Temple de la Renommée
- Hôtesses demandées pour Expo '70
- Subvention du Québec aux Franco-Manitobains
- Une annonce un peu trop prématurée? (éditorial)
- L'Église n'a jamais été aussi bien portante qu'aujourd'hui

En bref...

6,4 millions de sociétaires

OTTAWA - De récentes données recueillies par le Conseil canadien de la coopération (CCC) indiquent que les 3 688 coopératives francophones comptaient 6,4 millions de sociétaires en 1991.

Il s'agit d'une augmentation d'une centaine de coopératives et d'un million de sociétaires au cours des deux dernières années.

Ces coopératives possèdent des actifs de 55,7 milliards de dollars (incluant les coopératives financières) et ont aussi réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars au cours de 1991.

Économie féminine

OTTAWA- La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises a lancé, le 16 avril dernier, son nouveau document intitulé L'intervention économique des femmes: une affaire qui rapporte à tout le monde. Il a amène les différents partenaires socio-économiques à mieux saisir les enjeux et les préoccupations des femmes dans le contexte actuel de la restructuration économique du Canada. Basé sur les statistiques les plus récentes, il énonce également la situation particulière des femmes francophones de milieu minoritaire. Pour plus de détails, contacter la FNFCF au (613) 232-5791

Petites maisons

OTTAWA- Selon une étude conduite par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les consommateurs des années 1990 recherchent davantage des maisons de petite dimensions à prix abordables. «Les consommateurs se concentrent avant tout sur la satisfaction de leurs besoins de base qui ne dépassent pas leurs moyens et ils mettent l'accent surtout sur l'emplacement, la qualité et l'habitabilité d'un logement», fait remarquer Greg Roy, directeur de l'Analyse des marchés à la SCHL.

«Vieillir en santé», c'est important!

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) prend le bien-être de ses membres en mains. En effet, le comité exécutif de l'association lancera officiellement son nouveau programme «Viellir en santé» lors de sa réunion générale annuelle qui aura lieu à Bonnyville, les 1er, 2 et 3 juin prochains.

Ce programme qui vise toutes les classes d'aînés, riches ou pauvres, a pour but de leur faire comprendre et accepter le phénomène du vieillissement pour ainsi vivre en harmonie avec soi-même et les autres. «Ce programme touche beaucoup l'aspect de se sentir que le vieillissement est un phénomène normal, que ce n'est pas une maladie, d'expliquer Mme Thérèse Laplante, présidente de la FAFA. C'est un stade de la vie. C'est pour préparer les gens à accepter que ce stade peut être agréable en autant que nous avons la santé et que nous comprenons les changements qui se produisent dans notre corps».


Thérèse Laplante
Présidente de la FAFA

Le programme «Vieillir en santé», qui devrait débuter à l'automne 1993, sera offert dans les diverses régions de la province et s'échelonnera sur deux ans. Il sera divisé en six sessions d'une journée où les aînés pourront socialiser et participer activement à des ateliers. Mme Laplante insiste également sur le fait qu'il est important, pour profiter pleinement du programme, de participer à toutes les sessions. «Quand tout le programme va être donné, les personnes auront eu une approche qui leur donnera une certaine autonomie par après», mentionne-t-elle.

«Vieillir en santé» sera subventionné par le programme fédéral de soutien communautaire pour les aînés, le Programme Nouveaux Horizons. Il est également intéressant de mentionner que le gouvernement fédéral a annoncé récemment qu'il consacrera 170 millions $ à la poursuite de la stratégie relative aux aînés. Ce qui signifie que 234 millions $ seront dédiés à rehausser l'autonomie et la qualité de vie des aînés au cours des cinq prochaines années.

• Gala de la chanson

Les artistes ont été sélectionnés

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- C'est le 7 mai prochain que les francophones envahiront l'auditorium de la Faculté St-Jean pour se plonger dans un bain de chanson française à l'occasion du 4e Gala albertain de la chanson.

D'après Ronald Tremblay, coordonnateur du Gala, le calibre des candidats augmente d'année en année. Le jury, composé de seulement deux personnes, Marie Lavoie et Dominique Roy, a eu la tâche difficile de sélectionner les artistes qui participeront à cette fête de la musique pour 1993. Leur choix s'est arrêté sur Gilbert Bérubé de St-Isidore et Xavier Cattarinich de Calgary dans la catégorie auteur-compositeur-interprète ainsi que sur Lucie Desaulniers du Yukon, Roberta Michèle de Saint-Albert, Jane Pike de Lethbridge et Jacqueline Ulliac d'Edmonton dans la catégorie interprète.

Il est important de noter que Gilbert Bérubé a été le seul participant des Concours régionaux à avoir été sélectionné. Il faut cependant mentionner qu'aucune promesse du genre n'avait été faite aux artistes, que ce soit à Bonnyville, Rivière-la-Paix ou Calgary. CHFA Radio-Canada et l'ACFA auraient-ils donc dépenser 20 000 $ pour rien? «Absolument pas. Nous, on voyait ça comme étant une opportunité de faire des spectacles en région. Idéalement, on aurait peut-être pris les gagnants mais, politiquement, on ne pouvait pas le faire. Il y avait des régions qui n'étaient pas couvertes à travers la province», de souligner Ronald Tremblay, qui est également le metteur en scène du spectacle.


Ronald Tremblay

Cette année encore, les concurrents seront entourés de musiciens professionnels, sous la direction de Paul Lamoureux. Les participants auront également l'occasion d'assister à un atelier sur la création de chansons dirigé par l'auteur-compositeur franco-ontarien, Paul Demers. De plus, les artistes amateurs qui désirent assister à ces ateliers pourront le faire même s'ils ne font pas partie du spectacle. Pour de plus amples renseignements, appeler au 466-1680.

En bref...

Sauvons les dauphins

EDMONTON- Un groupe d'écologistes de Vancouver, le groupe Lifeforce, a débuté une campagne de cartes postales pour convaincre les propriétaires du West Edmonton Mall, les frères Ghermazian, de remettre les quatres dauphins en liberté. Les dauphins, qui se nomment Mavis, Maria, Gary et Howard, ont été capturés dans le Golfe du Mexique en 1985. Selon Lifeforce, garder les cétacés en captivité peut les endommager physiquement et psychologiquement ainsi que les faire mourir prématurément.

Planter un arbre

EDMONTON- L'école Notre-Dame avait comme objectif, cette année, de sensibiliser davantage les enfants à l'importance de l'environnement. La semaine du 3 a 7 mai leur donnera l'occasion d'améliorer leur niveau de conscientisation par une foule d'activités qui aura lieu à l'école. De plus, l'école Notre-Dame a été choisie par la Landscape Alberta Nursery Trade Association et Colette Houle, une paysagiste francophone, comme site approprié pour planter un arbre lors de la journée d'ARBOR DAY, journée célébrée partout en Amérique du Nord où on fait remarquer l'importance des arbres.

Béatification

Marie-Louise Trichet, co-fondatrice de la congrégation des Filles de la sagesse, sera béatifiée le 16 mai prochain à Rome. Marie-Louise de Jésus n'est pas canadienne, mais son rayonnement dépasse l'ouest de la France où elle est née et où elle a fondée les première communautés des 1715.

• L'affaire «personne»

62e anniversaire en 1993

PIERRE BRAULT

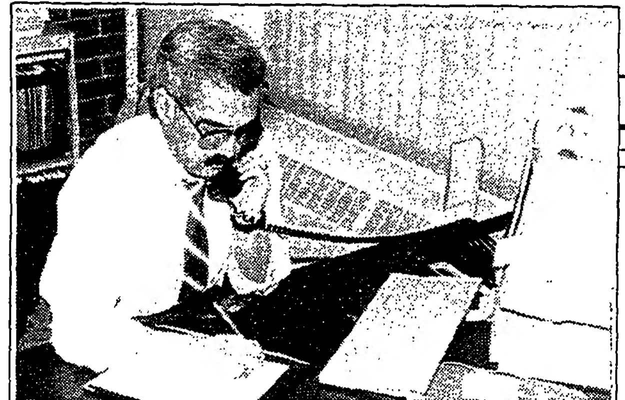
OTTAWA - Les candidatures sont présentement acceptées pour le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire «personne» pour 1993. Ce prix annuel reconnaît les contributions importantes et de longue date visant la promotion de l'égalité des femmes au Canada.

L'affaire «personne» célèbre en 1993 son 62e anniversaire. Créé en 1979 pour commémorer le 50e anniversaire de l'affaire «personne», le Prix commémore la longue lutte politique et juridique des femmes canadiennes qui s'est terminée par la décision rendue par le Conseil privé britannique, le 18 octobre 1929, déclarant que les femmes canadiennes sont des personnes et donc admissibles à siéger au Sénat.

Il y a eu 76 récipiendaires du Prix jusqu'ici, dont Mary Two-Axe Early, activiste pour les droits des femmes autochtones, Marie Hamilton, partisane de l'avancement des femmes noires, Thérèse Casgrain, qui a défendu le droit au suffrage des femmes au Québec, et l'honorable Florence Bird, présidente de la Commission royale d'enquête de 1967 sur la situation de la femme.

Le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'af-

...suite en page 6



EDITORIAL

par Pierre Brault

Une vision, un engagement!

En lisant le compte rendu de la présentation de l'économiste Gilles Paquet de l'Université d'Ottawa (en page 9 de la présente édition) dans le cadre du Sommet économique national tenu à Ottawa, en fin de semaine dernière, on réalise que ce dernier ne mâche pas ses mots, qu'il décrit la situation avec assez d'exactitude et offre une solution de rechange.

Ses propos font réfléchir quand il dit:«La meilleure façon de vous tuer ce n'est pas de s'opposer à vous, c'est de vous donner une subvention! Quand on vous donne une subvention, on vous endort. On a endormi l'entrepreneuriat».

Et il ajoute un peu plus loin:«Et surtout, les francophones devraient faire le voeu de ne pas mentionner le nom Secrétariat d'État pendant un an». C'est tout un défi que lance M. Paquet aux francophones hors Québec.

Il est bien évident que la dépendance face au gouvernement fédéral ne peut cesser du jour au lendemain, mais il faut commencer quelque part. Il est aussi évident que le fédéral a le mandat, de par la Charte des droits et libertés, de voir au développement des communautés minoritaires au pays. Ça veut dire qu'il faut, dès maintenant, changer d'attitudes et commencer à aller frapper à des portes bien spécifiques lorsque les communautés francophones voudront avoir de l'aide gouvernementale fédérale. Par exemple, pour de l'emploi ou des programmes de formation, on verra Emploi et Immigration Canada; pour un réseau de communication par télématique on transigera avec le ministère des Communications; pour démarrer une petite entreprise on s'adressera à la Banque fédérale de développement, etc. Le Secrétariat d'État ne sera plus, éventuellement, la «vache à lait» attitrée de la francophonie hors Québec.

En diminuant cette dépendance, les communautés francophones et acadienne du Canada se rendront un fier service. Elles développeront de nouvelles idées, seront plus créatives et originales dans leurs projets. Là seulement, on pourra parler de développement et d'épanouissement de la communauté francophone hors Québec. Il est évident que ça prend un engagement, non seulement individuel mais aussi collectif, de vouloir changer quelque chose dans sa communauté et dans son association, plutôt que de «recommander» aux autres de le faire.

Certains participants déplorent le fait qu'il n'y a pas de projets concrets qui sont ressortis de ce sommet économique. Florent Bilodeau, directeur général de l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) de la Saskatchewan est de ceux-là et soutient:«Ça prend de l'engagement. Un engagement, c'est basé sur une vision». Il se pose la question suivante et donne la réponse:«Est-ce qu'il y a une vision économique francophone et acadienne? Moi, je dis non».

Qui, au cours des prochaines semaines, prendra l'initiative de faire démarrer la deuxième étape de ce sommet économique? Ne serait-ce pas une bonne idée que de s'arrêter à se donner une vision économique globale et sectorielle? Il faut être proactif. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Il serait regrettable que cette fin de semaine de réflexion et que quelque 40 recommandations ne soient que des voeux pieux.

CHEZ-NOUS, EN ALBERTA

Plus près de nous, à Edmonton, la régionale de l'ACFA reprend les rencontres «Échanges de cartes d'affaires», permettant aux gens d'affaires de la capitale de se rencontrer dans une activité sociale. À mon point de vue, cette initiative devrait être la première étape vers la formation d'une Chambre de commerce francophone. Les gens d'affaires francophones auront inévitablement à prendre un engagement et ne pourront pas éternellement s'en tenir à une activité sociale leur permettant de mieux se connaître. Il faut donner plus de vigueur et de profondeur à cette activité. Il faut convaincre les gens d'affaires francophones qu'ils ont un rôle de premier plan à jouer dans le développement économique de la communauté francophone et albertaine et qu'ils seront les premiers à en bénéficier. Je suis persuadé que l'esprit d'appartenance et la fierté ça existe aussi chez les gens d'affaires.

À Calgary, le Club Inter, est très actif et permet également aux gens d'affaires de se rencontrer régulièrement. Il y a aussi dans différents villages et localités de la province, notamment dans la région de Rivière-la-Paix, des Chambres de commerce et des regroupements de gens d'affaires. Il faudra éventuellement concerter ces groupes francophones pour pourvoir développer une réelle force économique, échanger sur les moyens à prendre pour réussir, faire connaître ceux et celles qui ont réussi et qui réussissent.

On est bien parti, il ne faut pas lâcher!

LE FRANCO
APF
OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581 Téléc.: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 45,15 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

COURRIER DES LECTEURS

Merci!
Cher monsieur le rédacteur,
Par la présente Francophonie jeunesse de l'Alberta voudrait remercier tous les bénévoles et les animateurs qui ont contribué au succès de l'Assemblée générale annuelle 1993 qui a eu lieu au parc provincial Switzer le 19, 20 et 21 mars. Sans ces personnes dévouées, l'organisation de cette activité si bien réussie n'aurait pas été possible.
FJA tient aussi à remercier les commanditaires généreux qui ont rendu cet événement possible financièrement, soit le Parlement jeunesse de l'Alberta et l'Association canadienne-française de l'Alberta.
L'intérêt de tous ces gens envers la jeunesse est grandement apprécié.
Merci beaucoup!

Comité organisateur de l'AGA 1993 de FJA.

COMMENTAIRE

L'Etat veut-il vraiment assainir ses finances?

Le diagnostic fait l'unanimité: les déficits gouvernementaux, qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux, ont atteint un niveau intolérable. On retrouve, cependant, l'habituelle diversité canadienne dès qu'on tente de définir le remède apte à soulager nos collectivités de ce mal qui les ronge.

Alors, en effet, que le Nouveau-Brunswick adopte des mesures énergiques et globales pour ramener le déficit à zéro, d'autres provinces, comme le Québec et l'Ontario, ont choisi de négocier avec leurs fonctionnaires une limitation des dépenses publiques. Dans la majorité des cas, l'attention se concentre non pas sur l'ensemble des budgets, mais sur la rémunération des employés de l'Etat, autrement dit sur une moitié et sur une moitié seulement des dépenses publiques. D'où la frustration de la fonction publique.

Cette «autre moitié» comprend, en effet, autant d'argent que la première. Elle englobe, dans le cas du gouvernement central, les milliards engagés dans le projet Hibernia et dans les hélicoptères dont madame Kim Campbell pense toujours avoir besoin. Elle englobe, à tous les niveaux de gouvernement, les plantureuses et fréquentes subventions versées à des entreprises qui promettent plus d'emplois et de retombées économiques qu'elles n'en livrent vraiment. Or, tandis qu'ils menaçent tous de sabrer dans la première moitié des dépenses publiques, la plupart de nos différents gouvernements n'ont que peu à dire au sujet de cette seconde moitié.

Il y a pourtant pire encore. Alors, en effet, qu'ils menaçent la fonction publique de toutes les austérités imaginables, nos gouvernements maintiennent beaucoup de leurs discrètes et confortables oasis fiscales.

Citant un relevé effectué par Statistique Canada en 1991, un journaliste de Saskatoon, Murray Dobbin, constatait récemment que la moitié de notre énorme dette canadienne était directement imputable à la non-perception d'une partie des impôts. Une autre tranche de 44 pour cent de cette dette était constituée tout bêtement des intérêts accumulés.

En d'autres termes, nos gouvernements accusent des déficits non pas parce que le niveau des taxes n'est pas assez élevé ni parce que les services publics sont trop largement déployés, mais parce qu'ils distribuent trop généreusement les exemptions d'impôts à un certain nombre d'entreprises et d'individus. Une fois que les déficits ont atteint leur redoutable vitesse de croisière, le service de la dette achève la démolition de l'économie du pays. Nous en sommes là.

On me dira sans doute que la situation a changé depuis le rapport Nielsen qui établissait à environ 25 milliards le volume des impôts auxquels renonce candidement le gouvernement fédéral. Je le souhaite ardemment, mais je signale, à la suite du journaliste déjà cité, que plus de 60,000 entreprises parfaitement rentables n'ont versé aucun impôt en 1992. En faut-il davantage pour penser que les oasis fiscales ne sont pas toutes disparues? J'ajoute que cette générosité gouvernementale échappe presque complètement à l'examen public et donc au contrôle démocratique. L'impôt n'est guère loquace.

Certes, les salariés de l'Etat doivent aider à ramener le budget public à un niveau tolérable. Mais l'autre moitié des dépenses gouvernementales doit aussi écoper. Et le moins que puisse faire un Etat qui se dit pauvre, c'est de percevoir ce qui lui est dû.

Laurent Laplante

Les opinions exprimées dans la chronique «Commentaire» sont la responsabilité exclusive des signataires.

À propos du théâtre français, le gouvernement, le TFE et les autres

J'ai toujours eu un faible pour les personnes qui voulaient réinventer la roue: elles sont pleines d'enthousiasme et font preuve d'une grande détermination. Leur fraîcheur d'esprit et leur vision ont pour effet de secouer et, souvent, de ragaillardir. Ces personnes sont prêtes à transporter des montagnes.

C'est l'impression que m'a laissé la lecture de l'article de Danyèle Lacombe sur «la survie du théâtre français: responsabilité gouvernement ou communautaire?», paru dans Le Franco du 26 février dernier. Une équipe toute neuve vient de prendre en mains le théâtre en français à Edmonton et... dans la province... Elle s'apprête à montrer à tous que l'on peut faire du théâtre de langue française en comptant surtout sur la bonne volonté des gens et sur les forces vives de la communauté. Elle pourrait très bien démontrer que c'est possible, du moins durant les cinq ou dix prochaines années. Comme d'autres l'ont fait auparavant, avec ou sans subventions gouvernementales. Comme d'autres ont réussi à établir des liens forts avec la communauté auparavant, jusqu'à ce que le nouveau paraisse semblable à l'ancien. Jusqu'à ce que le public considère que le nouveau est devenu ancien.

Malgré toute mon admiration pour la nouvelle équipe et l'esprit qui l'anime, j'en ai toutefois contre quelques interprétations qu'avance l'article. Et je tiens à souligner que si ces remarques tiennent pour les années de ma contribution directe, elles valent encore davantage pour celles qui ont précédé.

Premièrement, je voudrais poser comme principe de base qu'il est utopique de penser qu'un organisme communautaire de quelque envergure peut fonctionner efficacement sans un personnel salarié. Pourquoi l'Unithéâtre serait-il différent de l'Association canadienne-française de l'Alberta ou de la Fédération des parents francophones? Il faut une équipe de base pour au moins assurer que la programmation sera réalisée. Et dans le cas du théâtre, je doute que les revenus générés par les spectacles permettent de payer les salaires de cette équipe.

Deuxièmement, je m'en prends à l'idée que les subventions ont tué le théâtre en français à Edmonton, théâtre qui reposait sur le bénévolat. Faut-il rappeler que ce sont ces mêmes bénévoles des années soixante qui ont décidé de faire appel aux subventions du Secrétariat d'État (ou décidé d'accepter celles qu'on leur proposait). J'imagine qu'ils et elles avaient de bonnes raisons pour le faire. Et je pense bien que la principale était l'existence et l'expansion du théâtre en français à Edmonton et dans la province. Il ne faut quand même pas oublier que la très grande majorité des troupes de théâtres et des groupes artistiques au Canada sont subventionnés par les divers paliers de gouvernements.

Il ne faut pas oublier non plus que la politique de subvention commencée par le Secrétariat d'État à la fin des années soixante était basée sur la vision d'un Canada bilingue et sur l'idée que les communautés francophones de l'extérieur du Québec devaient être renforcées pour éviter leur disparition. Et cette politique a très bien fonctionné, tant et aussi longtemps que les coffres et de l'État l'ont permis.

Cependant, comme d'autres politiques, elle a amené une prolifération d'organismes, pour tenter de répondre aux besoins que la communauté exprimait. Les uns étaient sûrement plus valables que les autres, mais les bureaucrates n'avaient ni le désir, ni les moyens de le déterminer. D'autant moins que cette valeur pouvait changer du tout au tout selon que l'on parlait à Pierre, à Jean ou Jacques.

Comme les fonds d'appui de cette politique se tarissent de plus en plus, des décisions de plus en plus difficiles et de plus en plus délicates doivent être prises... dans les bureaux du gouvernement comme dans les conseils d'administration des organismes. C'est ce qui a déclenché la fusion, selon les termes en vigueur, de deux théâtres (trois dans les plans originaux) qui avaient des difficultés financières. Pour ce qui est de l'appui du public, il y avait belle lurette qu'il était fixé sur l'un et/ou l'autre des théâtres, quand ce même public acceptait de quitter les événements sportifs, les productions télévisées, les salles de cinéma et les autres formes de spectacles (souvent en anglais) pour assister à une pièce de théâtre ou à un bon spectacle d'improvisation en français. Je souhaite du fond du coeur à la nouvelle équipe d'arriver à changer cette donnée fondamentale.

Troisièmement, j'aimerais bien rappeler qu'au moins deux troupes faisaient du théâtre français à Edmonton durant les années soixante-dix et quatre-vingt: le Théâtres français d'Edmonton (TFE) et la Boîte à Popicos. Et que ces compagnies s'étaient tacitement partagé les fonctions, sans toutefois, malheureusement, s'empêcher les empiétements.

Quatrièmement, j'aimerais bien que l'on enterre une fois pour toutes l'idée que le Théâtre français d'Edmonton était une troupe professionnelle grassement payée et enfermée dans sa tour d'ivoire. Pour tout personnel professionnel, et payé, le TFE avait un directeur artistique, un directeur technique (pour dix mois par année) et une secrétaire administrative. Les seuls comédiens qui ont jamais reçu un salaire (le terme «compensation» serait beaucoup plus approprié) sont ceux qui ont bien voulu accepter de consacrer tout leurs après-midi pendant trois semaines pour jouer une pièce pour les enfants des écoles d'Edmonton et de la région. Et ce comédien qui lui a fait l'honneur de faire une tournée de l'Ouest avec une pièce à un personnage... N'étant pas une troupe professionnelle, le TFE n'avait pas droit à l'une des subventions que le Conseil des Arts du Canada accorde à toutes les troupes professionnelles du Canada, anglophone ou francophone, albertaine ou québécoise... C'est pourquoi il recevait des subventions du Secrétariat d'État du Canada, subventions qui lui permettait d'offrir un programme de cinq spectacles par année.

Devrait-on reprocher au TFE d'avoir tenu à faire, contre vents et marées, du théâtre de répertoire? Et d'avoir abandonné la création collective et le théâtre communautaire, surtout à partir du moment où la Boîte à Popicos a occupé ce terrain qu'elle jugeait vacant? Devrait-on lui reprocher d'avoir osé utilisé le théâtre comme outil de promotion et remise en question sociales, en jouant des pièces «osées» moralement et, surtout, socialement? Devrait-on lui reprocher d'avoir tenté (certains diront: «avec bien peu de succès!») de maintenir la qualité dans ses productions, au niveau des décors, grâce au travail créateur du technicien Witold Kurpinski, de même qu'au niveau du jeu des comédiens, grâce au travail technique du créateur Pierre Bokor. On devrait toutefois lui reconnaître d'avoir fait traduire en français des pièces albertaines d'un Kenneth Brown et d'un Lyle Victor Albert et d'avoir voulu favoriser l'épanouissement

...suite en page 6

C'est la Semaine des secrétaires

CAROLE THIBEAULT
et MARIE GRUSLIN

EDMONTON- C'est en 1952 que l'Association internationale des secrétaires professionnelles a institué la Semaine des secrétaires. Cette année, cet événement se déroule du 18 au 24 avril, et la journée du mercredi 21 avril était spécialement consacrée aux artisanes de cette profession.

La tradition veut que, pour une majorité d'employeurs, cette semaine ou cette journée soient l'occasion d'offrir des fleurs ou d'inviter à dîner au restaurant leurs secrétaires.

Le Franco s'est intéressé à savoir ce que pensent les secrétaires des organismes francophones.

Questions: Saviez-vous que cette semaine est la Semaine des secrétaires? Pensez-vous qu'une telle semaine encourage et motive le travail des secrétaires?



Louise Lavallée, secrétaire du directeur général et de l'information politique à l'ACFA provinciale

«Oui, je le sais.
Je pense que c'est une bonne idée d'avoir un moment où on prend le temps de reconnaître le travail des gens qui nous aident».



Hélène Blanchette, secrétaire administrative chez Bourque et Tardif.

«Oui, je le sais.
Absolument. Il y a plein de festivités avec l'organisation des secrétaires. L'année passée je suis même allée à un banquet où il y avait au-dessus de 700 secrétaires! J'encourage vraiment les patrons à encourager leurs secrétaires et à vraiment les motiver, de leur dire que leur travail est bien fait»



Christine Marchand, secrétaire-réceptionniste au Centre éducatif communautaire de l'Alberta.

«Oui, on en a parlé la semaine dernière à la radio.
Pas vraiment. Je ne pense pas que ça change grand chose. De toute façon, pour moi, c'est une semaine comme tant d'autres. La seule différence, c'est qu'on peut se faire sortir pour un lunch...».



Mona Liles, secrétaire pour la Division d'éducation à la Faculté Saint-Jean.

«Oui.
Pas nécessairement. Je pense que le travail, c'est pour toute l'année. C'est pas nécessairement une journée par année que c'est apprécié. C'est apprécié pendant l'année».



Louise Roy, secrétaire de direction au Centre Marie-Anne-Gaboury.

«Oui, je suis au courant.
Bien sûr. Parce que le monde remarque que les secrétaires sont là puis qu'elles font du bon travail. C'est comme une récompense».

Lettre

...suite de la page 5

de l'esprit créateur d'auteurs dramatiques comme une Jocelyne Verret-Chiasson. On devrait mettre à son crédit d'avoir accueilli sur sa scène les comédiens de l'école J. H. Picard, que Gilles Denis animait avec passion et dévouement. On devrait certainement le féliciter d'avoir fait appel au talent de comédiens bénévoles comme André Roy, Laurent Godbout, Gérard Guénette, Paul Denis et Michel Charron, de comédiennes bénévoles comme Adèle Fontaine, Nicole Mallet (Bonvalet) et Thérèse Dallaire, de techniciens bénévoles comme Laurent Godbout (encore), Jean-Claude Châtelets, Danièle Petit, et de nombreux autres, restés obscurs. Je me plais à penser que leur expérience sur les planches du TFE leur ont aidé à se développer au niveau personnel et, qui sait, au niveau professionnel.

Le malheur du TFE, c'est que trop de monde s'est empressé de crier «Haro sur le beaudet». Il fallait un bouc émissaire, et le TFE avait bon dos. On a trop facilement oublié ses réussites et son influence à long terme pour monter en épingle les succès incontestables de la Boîte à Popicos, qui a eu le flair de présenter quelques spectacles qui reflétaient l'état de la communauté francophone, et de le faire avec des comédiens que, souvent, le TFE avait largement contribué à former. Le malheur du TFE, c'est peut-être d'avoir tenu à ne pas suivre le courant et à garder son créneau.

Sincèrement, j'ai toujours un faible pour les personnes qui veulent réinventer la roue. Par contre, il me semble extrêmement important, pour bâtir et pour la suite du monde, de rendre justice à ceux qui, antérieurement, ont voulu eux aussi réinventer la roue, ceux qui, comme les Godbout, les Levasseur, les Bokor, les Desrochers, les Denis, ont eu à coeur l'épanouissement du théâtre en français à Edmonton et dans la province.

Gratien Allaire
secrétaire-trésorier du TFE
(1983-1984, 1987-1989)

L'affaire personne

...suite de la page 3

faire «pesonne» est présenté au cours d'une cérémonie qui a lieu chaque année en octobre à Ottawa.

Les candidatures peuvent être présentées par des particuliers, des groupes de femmes, des groupes communautaires et d'affaires, et d'autres groupes. La date limite de présentation des candidatures est le 15 mai 1993.

Pour plus de renseignements sur les critères de sélection et la procédure de mise en candidature au Prix, on peut communiquer avec la Direction des communications, Condition féminine Canada, pièce 700, 360, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 1C3, tél.: (613) 995-7835, ATM (613) 996-1322.

«Je ne mets jamais de politique là-dedans...»

-Céline Dion

ISABELLE GAGNON

EDMONTON - Après le spectacle, en clamant notre statut de «seul journal francophone d'Alberta» (et en nous faufilant entre des fans émotifs et des agents de sécurité à l'air mauvais), Le Franco a pu réaliser une entrevue en tête-à-tête avec la star. Céline Dion, sympathique et naturelle, a bien voulu répondre à quelques questions.

- Bien des gens pensaient que tu ne chanterais pas en français ce soir...

- Ah! mais oui, voyons! Écoutez, premièrement je ne mets jamais de politique là-dedans. Moi, ce n'est pas comme ça que je le vois. J'ai la chance de chanter en anglais et en français. Je pense que les gens s'attendent à ce que je chante en français. Et moi, je m'attends à ce qu'ils me laissent chanter en français. Mais je ne dis pas que je fais moitié-moitié. La majorité des gens qui étaient ici ce soir étaient des anglophones. Donc, j'adapte mon spectacle. Mais ça ne veut pas dire que parce que nous sommes au Canada anglais, j'oublie le français. Ça, c'est moi. L'important c'est que je sois moi-même.

Dans tout, il y a toujours des contents et des moins contents; des gens qui t'aiment, des gens qui ne t'aiment pas. On ne peut pas plaire à tout le monde. Je fais ce que je pense qui est le mieux. Je ne fais pas de mathématiques. Je ne compte pas les chansons en français ou en anglais. Je fais ce que j'aime.

- Et ces critiques plus «intellectuels» qui te snobent et disent que tu n'est pas une interprète très-très profonde?

- Moi, je ne suis pas au courant de ça parce que je ne lis pas les articles. Ma plus dure critique, c'est moi. La majorité du temps quand les gens disent que c'est bon, moi je ne trouve pas ça bon. Alors quand ils disent que ce n'est pas bon, ça ne me dérange pas parce que moi, je le sais.

- Comment as-tu trouvé ça ce soir?

- J'ai trouvé ça extraordinaire. J'ai eu bien du plaisir, surtout. C'est ça le plus important. Parfois, je donne des spectacles et je ne suis pas en forme vocale. C'est l'instrument le plus fragile. J'aimerais ça être une guitare, des fois. Je ne peux pas. Je fais le spectacle quand même, je suis contente, mais vocalement ça ne va pas. Ce n'est pas grave. L'important, c'est d'avoir du plaisir et que les gens soient contents. De donner le 100% même si ta voix n'est pas à 100%.

Céline Dion

...suite de la page 1

petit costume noir, elle nous en a mis plein les oreilles. La chanteuse a interprété tous ses succès anglophones : «Where does my heart beat now», «Love can move mountains», «If you asked me to», etc. Elle a aussi chanté deux autres pièces apparaissant sur *Dion chante Plamondon*, soit «Je danse dans ma tête» et la merveilleuse «L'amour existe encore». C'est immobiles sur le bout de leurs sièges que les spectateurs se sont laissé éblouir par sa voix.

Puissant! Fantastique! Brillant! Il est difficile de décrire un spectacle de Céline Dion sans se perdre dans les superlatifs. L'écouter est une expérience physique, sensuelle. On est assis là, les oreilles et la bouche ouvertes à attendre la prochaine vague de chair de poule qui vient, invariablement. On ne va pas voir Céline Dion pour l'intellectuel de la chose, ou même pour ses interprétations (qu'elle réussit d'ailleurs de mieux en mieux). On y va avant tout pour cette voix prodigieuse qui ne déçoit JAMAIS. À la limite, elle pourrait crier «grille-pain» et ça aurait le même effet. Mais voilà, elle ne chante pas les grille-pains. Certains de ses textes sont même très beaux. Je pense entre autres à «L'amour existe encore» et à «With this tear» que Prince a écrite pour elle.

Quant aux cinq musiciens et aux trois choristes de Céline Dion, ils ont été impeccables. Si on ajoute à cela un travail d'éclairage superbe, on obtient un tout efficace et d'une grande simplicité.

À la fin, les spectateurs ont applaudi à tout rompre, debout. Ce qui leur a valu deux rappels. En tout et pour tout, ce fut sans tache et riche en moments de haute voltige vocale. De la première partie au dernier rappel, on nous a offert un excellent spectacle.

Une première à Plamondon...

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Que ce soit un résident du petit village de Plamondon ou un visiteur qui s'adonne à passer dans les environs du Centre culturel, il arrive souvent qu'on entende le chant et la musique retentir dans l'air. Que se passe-t-il? Qu'y a-t-il de si vivant au Centre culturel, le samedi matin?

C'est Denise Hart, professeure de musique par excellence, qui a eu l'idée en octobre dernier de réunir les femmes francophones dans son studio tous les samedis matins. Les femmes se réunissent en fraternité et en amitié afin de chanter de belles chansons et pour louanger le Seigneur. Une thérapie spirituelle? Sûrement. Et elle devient une détente contagieuse lorsque le regroupement de femmes augmente en nombre et qu'elles invitent leurs conjoints à se joindre à elles.


(Photo Lina Labonté)

Récemment, Mme Hart est devenue l'heureuse propriétaire d'un piano à queue, instrument qu'on ne retrouve pas à tous les coins de rues à Plamondon.

Le 20 mars dernier, Mme Hart, entourée de ses amis, de ses élèves ainsi que de leurs parents a fêté officiellement ce premier piano qu'elle loge dans le centre culturel. On a partagé le gâteau de fête, le champagne, le chant, la musique et la joie.

C'est évident qu'il est là le lieu où on retrouve le coeur de la francophonie, le lieu qui se prête bien à des rencontres et à renforcer les liens.

Quel autre meilleure façon de faire la grasse matinée?

Bravo! Mme Hart!

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Base Militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h

«La mentalité de dépendance, c'est ça qui vous tue!».

-Gilles Paquet

OTTAWA(APF): Les subventions gouvernementales ont tellement endormi le potentiel créateur et le sens de l'entreprise des associations francophones, qu'elles ne savent même plus comment se retrousser les manches et se prendre en main sans l'aide du gouvernement.

«La meilleure façon de vous tuer ce n'est pas de s'opposer à vous, c'est de vous donner une subvention! Quand on vous donne une subvention, on vous endort. On a endormi l'entrepreneuriat», selon l'économiste Gilles Paquet de l'Université d'Ottawa.

Celui-ci a profité de la tribune qui lui était offerte lors du Sommet économique national qui a eu lieu à Ottawa, pour exhorter les francophones à revenir à l'époque «des patenteux» et à vivre comme «des loups maigres» plutôt que comme «des chiens gras». Et surtout, dit-il, les francophones devraient «faire le voeu de ne pas mentionner le nom Secrétariat d'Etat pendant un an».

«C'est une déclaration d'indépendance qu'il faut au mouvement associatif. Le gouvernement a eu peur de ces entrepreneurs en changement social, les a suralimentés en subventions, les a mis en dépendance. Maintenant il faut secouer le joug et redevenir les entrepreneurs en changement social qu'ils étaient depuis le début», a expliqué M. Paquet à l'APF.

En ce sens, la décision du ministre des Finances de couper de 10 pour cent les subventions aux organismes et aux associations au cours des deux prochaines années est bénéfique, selon l'économiste. «Les gens vont se rendre compte que leurs origines étaient extraordinairement entrepreneuriales. Si on arrête de les suralimenter, ils vont revenir à ça et ils vont mieux faire leur travail».

Selon lui, les associations ont passé leur temps «depuis trop longtemps» à remplir des formulaires pour obtenir un peu plus d'argent du gouvernement, mais sans réfléchir sur leur rôle. «Leur rôle, il est essentiellement subversif. Ils (les francophones) ne pouvaient pas être subversifs parce qu'ils ne pouvaient pas mordre la main qui les alimentait. En ce sens là, c'est une très bonne nouvelle, ils vont devoir revenir à leurs origines».

La solution de rechange selon lui, réside dans l'économie nouvelle. Et la chance des communautés, c'est que les grandes entreprises ont maintenant tendance à se fragmenter en petites unités pour être plus efficaces. Toutes les grandes entreprises qui réussissent se brisent maintenant en de plus petites unités pour mieux réagir à la compétition.

«La stratégie de niche, qui devient la stratégie de l'avenir, donne la chance aux petites communautés d'avoir la chance du coureur. David est capable de battre Goliath».

Mais le handicap des Canadiens français, c'est leur individualisme. Or, sans la coopération, les communautés francophones ne pourront pas passer au travers des bouleversements économiques. «Nous autres, si on veut continuer à jouer au hockey tout seul dans notre cour, on gagnera pas la coupe Stanley. Il va falloir qu'on joue en équipe», dit Gilles Paquet. Ou bien on comprend que «tous pour un, un pour tous c'est pas de la frime» ou bien on va perdre».

L'homogénéité culturelle des communautés, qui était synonyme de ghetto il n'y a pas si longtemps, est maintenant valorisée parce qu'elle permet maintenant de construire un réseau. En ce sens, M. Paquet croit que les francophones devraient s'inspirer de la communauté juive.

Mais pour y arriver, il faut que les associations se transforment. «Il faut que les institutions associatives qui ont ce petit air pleurnichard, reniflard, demandeur et quémandeur changent de peau.» Mais est-ce qu'on peut changer de peau sans changer les joueurs, sans changer les acteurs? «Oui, selon M. Paquet, qui ajoute toutefois qu'il y a des gens qui sont «irrécupérables». La solution: «Il va falloir les virer!».

Ces gens, ce sont ce que l'économiste Paquet appelle les «incontournables», les «vieux» qui empêchent les choses de changer. D'un autre côté, ajoute-t-il, ce sont souvent les plus vieux qui sont capables de faire les mouvements les plus révolutionnaires.

«Il y a des gens qui ont trente ans et qui sont extraordinairement conservateurs et incurables» dit-il. Les pires? «Les baby-boomers, ceux qui depuis vingt ans vivent de subventions». Ce monde là, dit-il «est épeurant», puisque ce sont des gens qui, par exemple, ont appris à jouer à la «10/42 dans les Maritimes» (10 semaines de travail, 42 semaines d'assurance-chômage). Il

...suite en page 10

LE FRANCO
8923-82 Avenue
Edmonton, Alberta
téléphone: 465-6581

Mentalité

...suite de la page 9

croit que les communautés francophones devraient remettre en service «les vieux subversifs», «les ratoureux», ceux qui ont appris à une autre époque à vivre avec peu et à se creuser la tête pour survivre: des gens «qu'on a pas écouté parce qu'il était plus facile d'avoir un 100,000$ du gouvernement».

La bataille économique ne peut se faire que de l'intérieur. Par exemple, on ne devrait pas se battre contre l'anglais selon Gilles Paquet, mais apprendre l'espagnol pour envahir l'Amérique du Sud. Il faut aussi que les gens «s'engagent» à changer quelque chose dans leur communauté et dans leur association, plutôt que «recommander» aux autres de faire quelque chose.

Mais attention! Les associations doivent éviter de se prendre pour le gouvernement et pour de grands entrepreneurs. Elles doivent toutefois, selon Gilles Paquet, servir «de parachute, de police d'assurance» et accompagner ceux qui voudront mettre en marche des projets de nature économique. «C'est de bas en haut que ça doit se passer».

ÉCOLO ÉCHOS...

Énergie aquifère

OTTAWA - Stocker de l'énergie sous terre! Le stockage de l'énergie aquifère, mieux connu sous l'expression «stockage de l'énergie thermique dans les aquifères» (SETA), est une façon écologique de chauffer et de refroidir les bâtiments. Le SETA peut améliorer l'efficacité énergétique de 50%. Un rapport récent indique que le SETA pourrait offrir des avantages environnementaux partout au Canada, particulièrement en ce qui concerne la diminution des émissions de gaz, qui résultent souvent d'autres sources d'énergie. Les chercheurs et les scientifiques font des progrès rapides dans l'élaboration des lignes directrices sur l'emploi de cette source d'énergie.

Marée noire - du secours

VANCOUVER - Un des aspects importants du problème des marées noires consiste à imaginer ce qui peut arriver à l'environnement par suite d'un déversement. Un modèle de travail prévoyant le mouvement de telles marées a été réalisé par un consortium dont Environnement Canada faisait partie. Ce modèle a dépassé le niveau théorique et il fonctionne maintenant «en temps réel». L'Association pétrolière du Canada, Chevron, Exxon, ASA, Mobil et le U.S. Army Corps of Engineers ont également participé au projet.

Prévisions, température et...

EDMONTON - Les spécialistes en météorologie d'Environnement Canada font plus que donner les prévisions. Depuis le 22 février dernier, 60 bureaux météorologiques et le Centre météorologique canadien transmettent, par CP/ Broadcast News et la Presse canadienne, des messages environnementaux quotidiens aux médias et au public. Ces messages portent sur des questions comme les changements atmosphériques, la gestion des déchets, les économies d'eau ainsi que les espèces et les espaces. Le nouveau rôle des Services météo - l'éducation écologique - est un volet important de l'initiative de l'écocivisme du Plan vert. L'écocivisme s'entend d'un engagement volontaire à oeuvrer en vue de créer un environnement sûr et sain.

Bourse Dominique Tremblay

CAROLE THIBEAULT

FALHER- Il y a plusieurs façons d'honorer et de remercier ceux et celles qui apportent le bonheur autour d'eux. Le Centre de l'Amitié de Falher a trouvé l'une de ses façons en créant une bourse portant le nom d'une jeune femme qui s'est dévouée pour sa communauté, la bourse Dominique Tremblay.


Dominique Tremblay

Les gens de la région se rappelleront de Dominique Tremblay pour son affection et son travail auprès des handicapés mentaux. Ayant toujours eu une santé fragile et victime de troubles cardiaques, elle est décédée en octobre 1992, au jeune âge de 28 ans, alors qu'elle s'occupait de ses protégés. «Elle était vraiment douée. Les jeunes encore font juste regarder sa photo et ils en pleurent. Ils l'ont vraiment beaucoup aimée. C'est une façon de la remercier en créant une bourse Dominique Tremblay», souligne Mme Esther Picard, cousine de la défunte et membre du comité exécutif du Centre de l'Amitié.

La bourse sera décernée à des étudiants de niveau post-secondaire qui se dirigent en adaptation scolaire ou en réhabilitation.

Le Centre de l'amitié espère pourvoir décerner la première bourse en juin 1994. D'ici là, on fait appel à la générosité des gens pour établir le fonds de roulement de la bourse. Les intéressés peuvent faire des dons en échange d'un reçu pour fins d'impôt. Envoyer les dons à: Centre de l'Amitié de Falher, Boîte 453, Falher, Alberta, T0H 1M0.

L'Alliance française et Thierry Lagnau

JEAN-PIERRE LAJOIE

CALGARY- Une société sûre d'elle-même non seulement s'épanouit, mais aussi partage sa culture avec confiance. La France, depuis 1883, choisit de promouvoir sa culture à l'étranger par le biais de l'Alliance française. L'Alliance française est une organisation à but non lucratif. Elle est représentée à Calgary par M. Thierry Lagnau, directeur régional.

On retrouve 1 200 comités de l'Alliance française dans 105 pays dont 14 au Canada. Chaque comité est géré localement permettant à l'Alliance française de mieux répondre aux besoins de la communauté qui l'accueille. C'est avec dynamisme qu'elle participe à la communauté souhaitant communiquer avec le plus de gens possible. M. Lagnau, à Calgary depuis septembre, dit que « l'Alliance française a pour but de promouvoir le dialogue entre les cultures. Nous sommes à la recherche de partenaires culturels pour encourager l'harmonie et la compréhension».



Thierry Lagnau

Bien qu'appuyée par le gouvernement français, l'Alliance française doit subvenir à ses besoins par ses propres moyens. En effet, elle ne reçoit aucune subvention de son gouvernement. Ainsi elle se finance presque entièrement en enseignant le français comme langue seconde. Bien que source importante de revenu, son école cherche surtout à partager son amour de la langue française. Ainsi, sa motivation est plus culturelle que monétaire.

M. Lagnau, originaire d'Evreux en Normandie, a étudié à Paris où il a obtenu sa formation d'enseignant. Désireux de voir le monde et de s'initier à diverses cultures, il visite plusieurs pays et, à l'occasion travaille pour l'Alliance française. Déjà, il la connaissait grâce à sa mère qui, après la Deuxième Guerre mondiale, y consacra deux ans de sa vie. Plus tard, il commence à travailler pour l'Alliance française en Australie, puis au Kenya et en Nouvelle-Zélande et ensuite ici, à Calgary. Il nous dit, qu'ici au Canada, c'est le bilinguisme qui l'étonne le plus. Selon lui, il est possible de participer à une culture francophone déjà existante; tandis qu'ailleurs la culture française est plus exotique ou plutôt stéréotypée.

Avec sa femme et ses deux enfants, il est heureux d'être au Canada. Il affirme avoir appris à patiner avec sa famille et nous dit, avec le sourire aux lèvres: «ce fut une expérience des plus intéressantes».

Bien que l'avenir peut être imprévisible, il espère continuer sa participation avec l'Alliance française et ainsi continuer à voyager et à s'exposer aux diverses cultures. Calgary lui souhaite un bon séjour au Canada.

Du compteur jusqu'à la facture d'électricité

OTTAWA- Même si vous pensez que le montant de votre facture d'électricité dépasse les limites du raisonnable, il peut être réconfortant de savoir que le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) veille à ce que, à tout le moins, vous ne payiez que pour ce que vous consommez.

C'est en effet la tâche que s'est donnée un groupe de spécialistes de renommée internationale de l'institut des étalons nationaux de mesure (IÉNM) du CNRC à Ottawa.

Le Dr Eddy So dirige la section des mesures électriques de l'IÉNM qui établit et met à l'essai les étalons utilisés à l'échelle nationale pour s'assurer que l'équipement servant à acheminer le courant, et cela à partir de la centrale jusqu'au foyer de consommation, est conforme aux normes de rendement les plus rigoureuses.

...suite en page 14

554413 ALBERTA LTD. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE EXCEL AIR

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

no 930349 WR au rôle:
Dossier no M 4205/E142-4-1

554413 Alberta Ltd. exerçant son activité sous le nom de Excel Air à présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Edmonton (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe B.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Offices national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **25 mai 1993.** Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transport du Canada au 3ième étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (no 306-975-5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5203



Semaine du 24 au 30 avril 1993

Samedi
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Scully rencontre
- 18h00 La soirée du hockey: équipes à confirmer
- 20h30 La bande des six
- 21h30 Juste pour rire
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h52 Les nouvelles du sport
- 23h09 Télésélection: Les saisons du coeur

Dimanche
- 17h00 Les inventions de la vie
- 17h30 Grandesgueules
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h10 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Les beaux dimanches: Montréal ville francophone
- 22h11 Le dimanche
- 22h39 Les beaux dimanches: L'écho des songes
- 23h39 Le dimanche
- 23h43 Les nouvelles du sport
- 00h00 Le Clap
- 00h25 Ciné-Club: Les espions

Lundi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey: équipes à confirmer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h57 La météo
- 21h03 Les nouvelles du sport
- 21h17 Les détecteurs de mensonges
- 21h47 Marilyn
- 22h18 CE SOIR EN REPRISE
- 22h47 La politique fédérale
- 22h54 Second regard
- 23h23 Cinéma: Drame de la jalousie

Mardi
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Le Clan Campbell
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Des jardins d'aujourd'hui
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Sherlock Holmes
- 22h00 Dallas
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h29 Cinéma: Le Prince de N.Y.

Mercredi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey: équipes à confirmer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h57 La météo
- 21h03 Les nouvelles du sport
- 21h17 Les détecteurs de mensonges
- 21h47 Marilyn
- 22h18 CE SOIR EN REPRISE
- 22h47 Cinéma: Les longs manteaux

Jeudi
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Le Clan Campbell
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Ma maison
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Les francophonies de Montréal: Michel Fugain
- 22h00 Enjeux
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h29 Cinéma: Aime ton voisin

Vendredi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey: équipes à confirmer
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h57 La météo
- 21h03 Les nouvelles du sport
- 21h17 Les détecteurs de mensonges
- 21h47 L'aventure: Marie-Denise Pelletier
- 22h18 CE SOIR EN REPRISE
- 22h47 Cinéma: Meurtre dans un miroir



Semaine du 24 au 30 avril 1993

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 La télé des inconnus
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h45 Bon week-end
- 22h15 Journal télévisé Suisse
- 22h45 Thalassa
- 23h45 La télé des inconnus
- 01h15 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Frou-frou
- 20h00 Jamais sans mon livre
- 21h00 Ramdam
- 21h30 Henri Guillemin présente Tolstoï
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 7 sur 7
- 23h30 Frou-frou
- 00h30 Ramdam
- 01h00 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Santé à la une
- 20h10 Tell quel
- 20h30 Reportages
- 21h00 Opération open: Le roi s'est évadé
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Téléobjectif
- 23h30 Santé à la une
- 00h40 Tell quel
- 01h00 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Taratata
- 20h30 À vos amours
- 21h30 Intérieur nuit
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Temps présent
- 23h30 Taratata
- 01h00 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Spécial cinéma
- 19h00 Le cercles de minuit
- 20h05 Le divan
- 20h30 Autant savoit
- 21h00 Tête à tête
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Les jupons de la révolution: Madame Tallien
- 23h50 Spécial cinéma
- 00h50 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faut pas rêver
- 19h00 Envoyé spécial
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h40 Montagne
- 22h05 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h35 Faut pas rêver
- 23h35 Envoyé spécial
- 01h05 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Regards alternés
- 19h00 Bouillon de culture
- 20h30 Le théâtre de Sacha Guitry: Désiré
- 22h20 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h50 Regards alternés
- 23h50 Impressions d'extrême-océan: Le continent de tous les possibles
- 00h50 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*43*
Edmonton	*Vidéotron*	*37*
Saint-Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

Électricité

...suite de la page 13

Ces normes sont d'une importance cruciale si l'on sait que l'équipement du réseau de transport de l'électricité doit amener selon un système hiérarchisé, des courants de très haute tension -quelquefois supérieurs à 700 000 volts- à des courants de 120 ou 240 volts utilisés par de nombreux consommateurs des secteurs industriel, commercial et résidentiel. La moindre variation dans le rendement de l'équipement à une étape ou à une autre peut signifier des milliers et même des millions de dollars de dépenses supplémentaires pour les utilisateurs, ou encore des amendes sévères pour les concepteurs et les fabricants d'équipement ne répondant pas aux normes établies.

Les consommateurs du secteur résidentiel, bien que moins gourmands d'électricité que les consommateurs des secteurs commercial et industriel, tirent également avantage de l'expertise du CNRC dans le domaine des étalons d'électricité. En effet, les compteurs qui servent à mesurer la consommation d'électricité. En effet, les compteurs qui servent à mesurer la consommation d'électricité dans les maisons canadiennes sont réglés en fonction des compteurs de référence étalons du CNRC fournis aux entreprises de services publics. Ces compteurs de référence sont à la base de la facturation de la consommation énergétique au Canada.

«Le consommateur moyen a suffisamment de soucis sans avoir à s'occuper de vérifier si sa facture d'électricité correspond à ce qu'il a effectivement consommé, d'ajouter le Dr So. Quant aux clients de l'industrie, nous recourons aux étalons mis au point dans nos laboratiores et à notre expertise pour nous assurer qu'ils ne paient que pour ce qu'ils utilisent».

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone:(403) 497-3503, moyennant paiement du dépôt exigé.

PROJET

N° 621059 - pour ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA, Resolute T.N.-O., Projet d'étude du plateau continental polaire, réparation des fondations de l'immeuble d'habitation et de l'immeuble renfermant les installations de travail

Date limite: le jeudi 13 mai 1993 — Dépôt: 100,00$

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada, situé à Yellowknife, T.N.-O. On peut consulter ces documents aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Alberta et à Yellowknife, T.N.-O.

NOTA: Une séance d'information aura lieu le 3 mai 1993 à 13 h 30, au 10e étage de Place Canada, Edmonton.

INSTRUCTIONS

Le montant du dépôt doit être versé en argent comptant ou par chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les documents de soumission en bon état, au plus tard un mois après l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

CN

AMÉRIQUE DU NORD

AVIS D'INTENTION

Conformément à la *Loi de 1987 sur les transports nationaux et au Règlement sur l'abandon de lignes de chemin de fer*, préavis est donné que la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada se propose de présenter une demande en vue d'abandonner l'exploitation de la ligne de chemin de fer désignée ci-après, au plus tôt 90 jours suivant la date du présent avis d'intention (ou dans tel autre délai plus court autorisé par l'Office). Une fois la demande déposée, quiconque désire s'y opposer dépose auprès de l'Office national des transports une déclaration écrite conforme à l'article 161 de cette loi dans les 60 jours suivant la date de l'avis de la demande.

LA SUBDIVISION WATERWAYS, DANS LA PROVINCE DE L'ALBERTA DU POINT MILLIAIRE 276,0 AU POINT MILLAIRE 285,9

Incluant:

Gare	Point Millaire	Population
Waterways	285,5	33 698

Un service de train fait les manoeuvres lorsque requis.

Me S.A. Cantin, c.r.
Avocat général (réseau)
Chemins de fer nationaux du Canada
Case postale 8100
Station "A"
Montréal (Québec)
H3C 3N4



APPEL D'OFFRES CN

RETRAIT DE LA VOIE ET AUTRES STUCTURES, EMPILAGE ET CHARGEMENT DU MATÉRIEL, DU POINT MILLIAIRE 33.0 AU POINT MILLIAIRE 93.1 DNAS LA SUBDIVISION ATHABASCA DÉBUTANT AU NORD DE LEGAL (ALBERTA) ET SE TERMINANT À ATHABASCA (ALBERTA).

Nature des travaux: Démantèlement et dépose de la voie et empilage du matériel à certains endroits désignés et (ou) chargement du matériel dans des wagons / mise en place et compactage d'un revêtement d'asphalte et de matériaux granuleux / ensemencement / démolition et retrait de chevalets en bois et de la canalisation existante / retrait des ponceaux / démolition et retrait des bâtiments et fondations.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur offre avant midi (heure avancée des Montagnes), le jeudi 29 avril 1993 dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cette fin.

À compter du jeudi 15 avril 1993, on pourra se procurer les formules de soumission auprès de l'Agent ingénierie -- Contrats, 10004 - 104e Avenue, 16e étage, Edmonton (Alberta) et ce, contre remise d'un chèque certifié de 50 dollars (non remboursable) libellé au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèques certifié équivalent à 5% de l'offre ou d'une caution de soumission équivalant à 10% de l'offre et payable à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Pour tout renseignement complémentaire:
- d'ordre technique, appeler M. Art Thompson, superviseur de la construction, Edmonton (Alberta)
- sur les soumissions, communiquer avec Mme Diana L. Novak, Agente Ingénierie -- Contrats, Edmonton (Alberta) au (403) 421-6382.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions et ne s'engage pas à accepter la moins élevée.

R.A. Walker
Premier vice-président
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Commission d'examen de la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports



Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board Act Review Commission

AVIS PUBLIC

La Commission a été mise sur pied pour entreprendre une étude exhaustive de l'articulation de la Loi, afin d'évaluer ses effets sur la sécurité du transport aérien, maritime, en chemin de fer et sur le transport de marchandise par pipeline. Elle doit présenter un rapport au Président du Conseil privé, au plus tard le 31 janvier 1994.

Vous êtes invités à faire parvenir vos mémoires écrits (dans la langue officielle de votre choix) au Directeur exécutif, à l'adresse inscrite ci-dessous. Pour permettre à la Commission de terminer cette révision dans les délais prescrits par la Loi, veuillez nous faire parvenir votre mémoire le plus tôt possible et, à tout événement, au plus tard le **14 mai 1993.** Si votre mémoire contient plus de 20 pages, veuillez y adjoindre un résumé.

Il faut adresser le mémoire à:
M. Ted Wallace
Directeur exécutif
C.P. 1793, Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 5R5

Téléphone: **(613) 952-6464**
Télécopieur: **(613) 952-6179**

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

DOSSIER: ED 299 22
bfc Edmonton, Alberta
Remplacement de la chaudière thermique, bâtiment 301.

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 12 MAI 1993

DÉPÔT POUR DOCUMENTS:
$100

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

La maternelle La petite école de Legal vous invite à une soirée d'information et d'inscription le 29 avril à 19h30 à l'école Citadelle de Legal. Info: Elisabeth au 961-3859 (30-4)

L'école Enfantine , pré-maternelle francophone vous invite à inscrire vos enfants de 3 et 4 ans pour septembre 1993. Info: Denis au 469-5206. (7-5)

La Ligue de balle-lente francophone d'Edmonton, saison 1993 recherche des joueurs. La date limite d'inscription est le 30 avril. Pour plus de renseignements, ou pour vous inscrire, appelez André au 469-7139. (7-5)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Nous jouons au bridge tous les jeudis après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.

La pré-maternelle Arc-en-Ciel de l'école St. Angela accepte les enfants de 3 et 4 ans. Inscriver vos enfants pour l'automne 1993, le 5 mai 1993 à 19h30. Info: Sue Bartman au 457-0892 ou Lorette Bowersau 454-6738. (7-5)

Le regroupement des Aînés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 2e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h30. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

JASPER

Le club social est ouvert le mercredi et le samedi entre 20h et 2h.. Info: 852-5875 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton.Info:424-2476

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

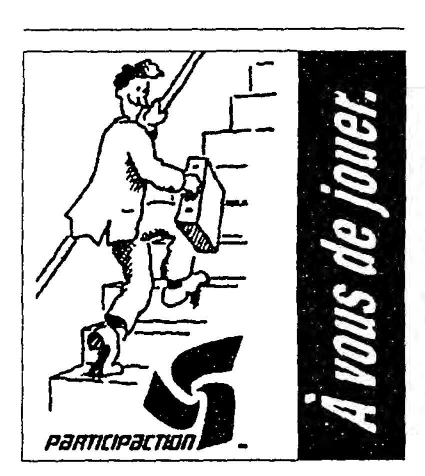
Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

Assemblée annuelle de la Société généalogique de Smoky River ainsi que de la Société généalogique des Franco-Albertains le 26 avril à 20h au local de la Société à Donnelly. Amenez vos amis, les nouveaux membres sont les bienvenus. Info: 925-3801

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Avis aux femmes entrepreneures et organismes qui désirent participer à Energisation franco-femmes 93 à St-Paul. Si vous désirez «co-voiturer», veuillez communiquer avec Evelyne St-Amand-Hubert de l'AGFFA au 469-4401 (30-4)



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

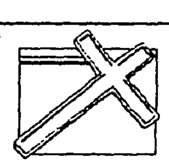
EDMONTON

Gardienne avec expérience, disponible du lundi au samedi pour garder des enfants chez moi (tout près de la Faculté Saint-Jean). Info: Louise au 468-4215 (30-4)

Maison à louer, 3 ch à coucher, chauffée, 2 étages, cour, garage, située au 9126 - 83 Avenue. Appelez Bob au 462-2725. (14-5)

Logement à louer, 1 ch. à coucher au sous-sol, chauffé, garage. Appelez Bob au 462-2725. (14-5)

Téléviseur couleur 14" Magansonic, chauffrette Sentinelle silencieuse,, lit 39", nylon épais bleu pâle, balayeuse Eureka avec accessoires, chaudrons, etc. Info: 488-3124. (14-5)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CARTES D'AFFAIRES

ABONNEZ-VOUS



8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM________________

ADRESSE________________

________________CODE POSTAL________________

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco.
(En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an: 19,26$ 2 ans: 34,24$
(TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75$
Hors Canada: 48,15$

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

le franco 8923 - 82 avenue edmonton, alberta t6g 0z2 téléphone 465-6581 télécopieur 465-3647

Société du crédit agricole Canada | Farm Credit Corporation Canada

ÉQUIPEMENT DE FERME À VENDRE

Référence: # 31283-2C7-2A1

Emmaillotteuse: 1983 Versatile, modèle # 400 SP
15 pi. - demande 5,000$

Moissonneuse: 1980 CCIL PT Combine, modèle # 960
demande 2,900$

On peut voir cette machinerie chez:
NORTH FORK EQUIPMENT SALES LTD.
RICH LAKE (Alberta) - tél.: 623-7756

Moissonneuse: New Holland, modèle # TR70, approx. 1978 s/n 295466, 1744 heures, sans air climatisé, hachoir à paille, ramasseuse melrow. Moteur et chaîne semblent en bonne condition.
demande: 8,500$

On peut voir cette machinerie chez:
JACK WASSING
WESTLOCK (Alberta) - tél.: 348-5705

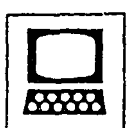
Ces items sont vendus «tel quel».
On peut faire une offre d'achat au concessionnaire ou à:
François Allard
Société du crédit agricole Canada
4432 - 50e Avenue
St-Paul (Alberta)
Tél.: 645-3953





Approvisionnements et Services Canada | Supply and Services Canada






Matériel du gouvernement
Vente comptant et apportez

Les item offerts comprennent: bureaux, chaises, équipement de bureau, filières, équipement d'ordinateurs, équipement de dessinateur, panneaux de division de bureau, fournitures de bureau, etc.

Date de la vente
le samedi 1er mai 1993
de 9h00 à midi

Conditions de vente
Tous les item sont vendus «tel quel» et doivent être payés comptant, ou par cartes de crédit Visa ou Master Card au moment de l'achat.
Toutes les ventes sont finales.

Pas d'inspection préalable

Lieu de la vente
Approvisionnements et Services Canada
Le Centre de distribution des biens
de la Couronne
11434 - 154e Rue
Edmonton, Alberta
Téléphone: (403) 495-3704

La date et l'heure sont sujets à changement sans préavis.

Canada

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Demande visant les installations de TransCanada PipeLines Limited pour 1994-1995

Audience publique

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour instruire la demande présentée par TransCanada PipeLines Limited («TransCanada», «le demandeur») le 18 décembre 1992, puis modifiée le 23 mars 1993, pour obtenir l'autorisation d'aménager de nouvelles installations en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario afin de disposer d'une capacité additionnelle qui, jumelée à la capacité de livraison existante, y compris celle qui sera fournie par les installations autorisées antérieurement, et aux services de transport devant être assurés par les réseaux de Great Lakes et Union Gas, lui permettra de répondre aux besoins globaux prévus pour les années d'exploitation 1994-1995 et 1995-1996. En outre, TransCanada a demandé à l'Office de délivrer une ou plusieurs ordonnances, en vertu de la Partie IV de la Loi, visant le traitement tarifaire applicable à la réforme de certaines installations de compression ainsi que l'approbation d'escomptes tarifaires pour les contrats de longue durée, de primes tarifaires pour les contrats de courte durée et de nouvelles périodes d'avis pour le renouvellement des contrats en question.

L'audience publique débutera le 21 juin à 13h30 (heure locale) à l'hôtel Westbury Howard Johnson Plaza, situé au 475, rue Yonge, Toronto (Ontario).

L'Office tiendra une audience pour recueillir les témoignages et les points de vue des parties intéressées à l'instance. Conformément au mandat de l'Office aux termes des Parties III et IV de la Loi, l'audience portera sur les questions qui seraient examinées en vertu du **Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.**

Quiconque souhaite intervenir à l'audience doit déposer un mémoire auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire au demandeur, à l'adresse suivante :

TRANSCANADA PIPELINES LIMITED
M. Robert B. Cohen
Avocat-conseil général, Réglementation
TransCanada PipeLines Limited
TransCanada PipeLines Tower
111, 5e avenue s.-o.
Case postale 1000, succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5
Téléphone : (403) 267-1042
Télécopieur : (403) 267-1055

Le demandeur doit signifier un exemplaire de sa demande, des modifications et des documents afférents à chaque intervenant.

Les mémoires doivent parvenir à l'Office au plus tard le 5 mai 1993. Le Secrétaire de l'Office diffusera une liste des parties à l'instance peu de temps après cette date.

Quiconque souhaite seulement commenter la demande doit envoyer une lettre de commentaires au Secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire au demandeur à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 4 juin 1993.

En vertu du **Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement**, l'Office mènera également un examen préalable des effets possibles du projet sur l'environnement ainsi que des répercussions sociales qui y sont directement rattachées. Les commentaires écrits devant être examinés dans le cadre de cet examen préalable doivent être déposés et signifiés à toutes les parties au plus tard le 4 juin 1993.

Pour obtenir des renseignements sur la procédure applicable à la présente audience (ordonnance d'audience GH-2-93) ou sur les **Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ** régissant toutes les audiences (documents offerts dans les deux langues officielles), on peut s'adresser au Secrétaire de l'Office ou téléphoner à M. Guy C. Hamel, Agent de secrétariat, Activités de réglementation, au (403) 299-3927.

J. S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

Des lexiques à petits prix pour répondre aux gros embêtements

JOHANNE LAUZON

MONTRÉAL(APF): Avez-vous vraiment besoin d'indiquer tous les «items» à l'ordre du jour pour la prochaine réunion? Dit-on une femme soldat? Est-ce que le steak de saumon est à point? A l'ordinateur, quand vous enregistrez des données, le faites vous vraiment à l'aide d'un lecteur de disquette?

Bien sûr, vous pouvez vérifier ces réponses à l'aide d'un dictionnaire d'anglicismes ou d'un bon vieux Robert. Mais parfois, des termes relevant plus d'un vocabulaire spécialisé ne se retrouvent pas dans un dictionnaire usuel.

Il existe d'utiles outils mis au point par l'Office de la langue française (OLF), en collaboration avec les Publications du Québec, pour déjouer les pièges de la langue française, truffée d'emprunts à l'anglais...surtout quand on n'a pas le mot juste sur le bout de la langue.

Mieux que cela, c'est pour rien ou presque rien! Certains lexiques et dictionnaires spécialisés de l'OLF sont en effet disponibles à petits prix (de 1$ à quelque 30 $); sans parler de la multitude qui sont distribués gratuitement.

Ainsi, le **Français quotidien** vous apprend que vous ajoutez plutôt de nouveaux points à l'ordre du jour et **Au féminin**, le guide de féminisation des titres et des fonctions (à seulement 5,95$) vous révèle qu'une soldate se met davantage au garde-à-vous; le **Guide de la rédaction des menus** indique que la darne de saumon est plus à point qu'un steak alors que le **Vocabulaire du micro-ordinateur** spécifie que le périphérique destiné à l'enregistrement et la lecture des informations contenues sur une disquette se nomme unité de disquette.

On peut s'informer aux Publications du Québec, case postale 1005, Québec, Québec, G1K 7B5, ou encore en composant le numéro (418) 643-5150 et 1-800-463-2100. Il s'agit alors de demander la liste des publications gratuites de l'OLF ou encore le catalogue 1993.